



Doc. 13801
22 juin 2015

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Azerbaïdjan

Amendement¹ n° 15

Dans le projet de résolution, paragraphe 1, supprimer la dernière phrase.

Déposé par:

OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
FLYNN Paul, Royaume-Uni, SOC
RECORDON Luc, Suisse, SOC
REPS Mailis, Estonie, ADLE
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC

1. 2015 - Troisième partie de session

